

Quelle licence prendre ?

Saison 2022/2023

Licences FFVolley

LICENCE ENCADREMENT

Extension

- Dirigeant
- Educateur sportif
- Arbitre
- Soignant
- Pass bénévole

LICENCE COMPETITION

Extension

- Volley Ball
- Outdoor
- Para Volley
- Compet'lib

LICENCE HORS COMPETITION

Extension Volley Pour
Tous (VPT)

LICENCE EVENEMENTIELLE

Découverte initiation

LICENCE TEMPORAIRE

1 mois

3 mois

Un licencié peut avoir plusieurs extensions dans chaque type de licence (Encadrement, Compétition).

Coût des licences multiples dans un même GSA :

- Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence pratique compétition (M18 et +) : **5 euros**
- Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre extension Pratique Compétitive (M18 et +) : **14,16 euros**
- Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9) : **5 euros**
- 2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement : **5 euros**

Quels documents fournir ?

Saison 2022/2023

Documents à fournir / Types de licence à prendre	Type de demande	Formulaire de demande de licence	Certificat médical	Pièce d'identité	Photo
Licence Compétition (VB, Outdoor, Para-Volley, Compét'lib)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical + Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X
	Mutation	X			X
Licence Encadrement (Extension Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an + attestation d'honorabilité / OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux ou certificat médical en compétition / <u>OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE</u> : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + attestation d'honorabilité	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical + + certificat d'honorabilité / OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux ou certificat médical en compétition / <u>OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE</u> : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + certificat d'honorabilité	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X
	Mutation	X			X
Licence Hors Compétition (Volley Pour Tous)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical + Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X

Informations complémentaires

- **Renouvellement triennal des certificats médicaux** : Cette licence nécessite tous les 3 ans, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du volley-ball datant de moins d'un an. Entre chaque renouvellement triennal, le sportif ou son représentant légal doit renseigner un questionnaire de santé et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative (cocher obligatoirement la case adéquate sur le formulaire de demande de licence). A défaut, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication est nécessaire pour obtenir le renouvellement de cette licence

QUESTIONNAIRE DE SANTE

J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire de Santé http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf

- **Changement matrimonial** : le club doit saisir la licence sous l'ancien nom et envoyer le justificatif (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)
- **Certificat médical** : Si le certificat médical est sur le formulaire de demande de licence, n'oubliez pas de l'archiver dans la case certificat médical
- **Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** : Si toutes les réponses sont négatives, la personne exerçant l'autorité parentale coche sur le formulaire de demande de licence la case « J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du Sportif Mineur » - Si une ou plusieurs réponses sont positives, la demande de licence doit être accompagnée d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive concernée, y compris en compétition, datant de moins d'un an
- **Surclassement** : tout type de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)
- **Renouvellement de licence** : pour renouveler vos licences 21.22, connectez-vous à votre espace club, cliquer sur renouvellement des licences, et cliquer sur la saison 2022/2023